

DEC212894DRH

Décision portant nomination de Mme Laurence Gimenez aux fonctions de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE:

Article 1er

Mme Laurence Gimenez, ingénieure d'Etudes Hors Classe (DR 15) est nommée chargée de mission auprès de la direction générale déléguée aux ressources pour le directeur des ressources humaines, du 1^{er} aout 2021 au 31 décembre 2021. Sa mission a pour objet de participer à la mise en place de l'accompagnement RH des organisations mené par l'OMES (Observatoire des métiers et de l'emploi scientifique).

Madame Laurence GIMENEZ demeure affectée à la délégation Régionale Aquitaine. L'ensemble des activités ayant trait à la mission s'exercera en relation directe avec la responsable de l'OMES à qui elle en rendra compte directement.

Article 2

Du 1^{er} aout 2021 au 31 décembre 2021, Mme Laurence Gimenez percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation régionale Aquitaine.

Article 4

Cette décision annule et remplace la décision DEC210791DRH du 17 mars 2021

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS .

Fait à Paris, le

1^{er} Septembre 2021

Le Président-directeur général
Antoine PETIT